

ABONNEMENTS

Lyon et banlieue.....	un mois	50 cent.
Départements du Rhône et limitrophes.....	—	60
Autres départements.....	—	70



Pour les abonnements et la correspondance
écrire franco à l'adresse suivante :

Le journal le RASOIR,
Rue de la Belle-Cordière, 14, Lyon.
Et joindre à la lettre le montant de l'abonnement
en timbres-poste.

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

LIBRAIRIE ÉVRARD
rue Impériale, 52.

PARAISANT LE DIMANCHE

A. CHERANCÉ
Gérant responsable.

A NOS LECTEURS

Depuis deux mois, l'*Hydrophobe*, doublure de l'*Excommunié*, écrit par les mêmes rédacteurs, nous menace de l'attaque des voyous et des repris de justice qui constituent le fond de la clientèle de ces deux journaux : chacun des numéros de l'*Hydrophobe* contient ouvertement plusieurs excitations à l'assassinat des rédacteurs du *Rasoir*.

Faire assassiner les gens, mettre le feu à une imprimerie, écrire des lettres de menaces, c'est toujours plus facile que de se mesurer personnellement avec ses adversaires. Aussi comprenons-nous fort bien les préférences de MM. Denis Brack et consorts pour des procédés aussi simples.

Toutes ces charmantes manœuvres ne nous empêcheront pas d'accomplir comme par le passé la tâche que nous avons entreprise.

Viennent les Tropmann de l'*Excommunié* et de l'*Hydrophobe* : nous saurons les recevoir avec les égards dus à leur rang. LA RÉDACTION.

QUESTIONS A M. CHANOUZ,

Employé, et non pas caissier à la Compagnie
du gaz de la Guillotière.

1^{re} QUESTION.

Est-ce vous, Monsieur Chanouz, soupçonné rédacteur de l'*Hydrophobe* qui, dans le numéro du 18 septembre de cette feuille, avez appelé l'Impératrice et le Prince Impérial *la femme et le fils de l'Empereur*?

2^e QUESTION.

Est-ce vous, Monsieur Chanouz, notoirement rédacteur de l'*Excommunié*, sous le pseudonyme de Pierre Lagarguille qui, dans le numéro du 25 septembre de l'organe des libres-penseurs, avez appelé le Christ un *vrai polichinelle*?

Nous vous adresserons de temps à autre des questions de ce genre, et il faudra bien que vous finissiez par répondre. LA RÉDACTION.

COUPS DE RASOIR

Avez-vous vu jouer la pièce intitulée les *Folies dramatiques*? — C'est une spirituelle parodie en

cinq actes des divers genres qu'exploitent les théâtres : vaudeville, tragédie, opéra, ballet et drame.

La tragédie, entre autres, est quelque chose de très-chargé, mais de fort amusant. Au dernier tableau tous les personnages expirent victimes de meurtre ou de suicide.

L'agonie du général romain Géta y a quelque chose de remarquable. Frappé au cœur d'un coup de coupe-chou par Macrin, préfet du prétoire, il se tord dans des douleurs atroces et crie à tue-tête : « Je ne puis plus parler ! je ne puis plus parler ! » Plus il affirme qu'il ne peut plus parler, et plus sa voix fait retentir la salle. C'est en assourdissant l'auditoire de ses cris et de ses paroles qu'il prouve son impuissance de parler.

Le souvenir de cette scène comique me revient toujours à l'esprit quand je lis les articles des irréconciliables du *Réveil*, du *Rappel* et *tutti quanti*. Dans toutes leurs élucubrations ces messieurs disent aussi qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ne peuvent plus parler : en attendant, ils impriment effrontément toutes les grossièretés, toutes les injures, toutes les diffamations imaginables sur l'Empereur, l'Impératrice, le Prince Impérial, sur les hommes du gouvernement, sur les fonctionnaires, etc.

Si un journaliste s'avise, un beau matin, de parler seulement avec irrévérence de Victor Hugo, de Raspail, de Ledru-Rollin ou de tout autre ambitieux ridicule, il est tout de suite traité de mouchard ou d'assassin par le *Rappel*, le *Réveil*, l'*Hydrophobe*, l'*Excommunié* et leurs amis. Mais sur la famille impériale et sur les fonctionnaires de l'Etat tout doit pouvoir se dire et s'imprimer, ne fût-ce que pour prouver que la presse est bâillonnée, qu'on ne peut plus parler ! qu'on ne peut plus parler !

L'autre jour encore, le *Rappel*, journal de la smalah Hugo, publiait deux colonnes d'injures contre l'impératrice Eugénie et il n'a pas même été question de le poursuivre.

Ah ça ! quelle liberté demandent donc ces messieurs ? Si c'est la liberté de fouiller dans nos poches et de crocheter nos serrures, il faut le dire !

J'aurais pu prédire ce qui arriverait.

Les irréconciliables insinuent que l'Empereur pourrait bien n'être pas étranger à l'assassinat de Pantin. Naturellement, le *Réveil* et le *Rappel* marchent en tête de ces faiseurs de conjectures.

Faisant allusion à l'adage *Is fecit cui prodest*, cette dernière feuille dit :

« L'affaire d'Aubervilliers ne nuit pas au gouvernement. »

Le gouvernement en tirant profit, puisque la curiosité générale est détournée de préoccupations plus graves, ce serait probablement l'Empereur qui aurait armé Tropmann et en qui il faudrait voir le vrai, le seul coupable.

On a beau être habitué à de tels procédés de polémique, ils viennent toujours vous surprendre par l'imprévu.

Ainsi donc, c'est bien entendu, Tropmann n'est pas un assassin vulgaire : c'est un personnage officiel, c'est le préposé aux déviations de l'attention publique, emploi qui figurera désormais au budget.

Mais j'y songe, si le grand pontife Hugo venait un jour à être président de la République française, à qui confierait-il la haute mission d'amuser par le procédé Tropmann la curiosité de son peuple ? Serait-ce à M. Félix Pyat ou à M. Ledru-Rollin ?

Les derniers événements viennent, d'ailleurs, de fournir un nouveau thème aux accusations du *Rappel* et du *Réveil* : deux vastes incendies ont eu lieu, l'un dans le port de Bordeaux, l'autre à l'Hippodrome de Paris. Le premier de ces sinistres offre cette circonstance particulière qu'il s'est déclaré une heure après le départ de Bordeaux de M. Forcade la Roquette, ministre de l'intérieur.

Je signale aux feuilles irréconciliables cette étrange coïncidence et je les prie de suivre mon raisonnement.

Comme tout s'enchaîne et combien les charges sont accablantes contre ce malheureux M. de Forcade ! Suivons-le pas à pas.

Il y a quelques jours, la veille ou le lendemain de la découverte à Pantin de six cadavres, il quitte Paris. C'était évidemment pour cacher sa qualité de collaborateur de Tropmann et établir un *alibi*. Il se rend dans le Midi, paraît à Bordeaux, se glisse probablement auprès de la gabarre chargée de pétrole, y jette une substance susceptible de s'enflammer spontanément au bout d'une heure ou deux et file. Il arrive à Paris, apprend que sa tentative de Bordeaux a pleinement réussi et, tout fier de ce succès, il va, quelques heures après, mettre le feu à l'Hippodrome.

Quelle audace et quelle énergie !

Ce n'est qu'un canevas que je trace au *Réveil* et au *Rappel*, mais ils pourront broder là-dessus et établir quelque chose de solide sur les bases que je leur fournis.

Un homme qui doit être vivement contrarié de tout ce qui arrive, c'est le Père Hyacinthe. Il lance une lettre destinée à produire dans le monde et au-

tres lieux circonvoisins un formidable vacarme, et crac ! juste au moment où va commencer cette explosion prolongée, s'élève de la plaine de Pantin une clameur immense qui étouffe, huit jours durant, tout autre bruit, comme le son d'une pièce de 96 étouffe celui d'un fusil à vent.

Mais tout n'est peut-être pas perdu pour le célèbre dominicain : le calme rétabli dans le quartier d'Aubervilliers, l'écho, du moins, de sa voix parviendra encore à se faire entendre et à attirer l'attention ! — Ah ! ouïche ! Et l'incendie de Bordeaux ! Et l'incendie de l'Hippodrome ! Pauvre lettre du Père Hyacinthe, le bruit qu'elle eût dû faire va, décidément, achever de se fondre dans le grondement de la publicité donnée à ces deux sinistres !

L'effet est complètement manqué.

Aussi, quelle drôle d'idée cet éloquent prédicateur a-t-il eue là de vouloir donner de l'éclat à sa rupture avec la religion ? Lorsque M. Loyson chaussa aux pieds les sandales du moine, il ne convia pas l'univers à cette cérémonie : je ne vois vraiment pas pourquoi il s'est vu obligé de le convier à venir le voir quitter ces mêmes sandales. Il eût mieux fait, ce me semble, de se dégager silencieusement, comme il s'était engagé. Cette apostasie eût eu lieu sans éclat, et M. Loyson ne se serait pas ainsi exposé à faire à ses dépens l'expérience de la répulsion que le monde, même le plus frivole, attache au titre de moine défroqué.

Il est vrai qu'il reste à celui qui fut le Père Hyacinthe une consolation : le droit de tutoiement réciproque avec MM. Rochefort, Ducasse, Peyrouton, et la possibilité de partager avec ces messieurs les applaudissements populaires dans les salles de la Redoute, de Ménilmontant ou de Mabilly.

UN BAVARD.

L'arbre de la science du bien et du mal de Lagarguille.

Un des acolytes de Grosdenis, le citoyen Chanoz dit Lagarguille, vient de faire, s'il faut l'en croire, la découverte la plus étonnante des temps modernes.

Il a trouvé, prétend-il, l'arbre de la science du bien et du mal !

Les botanistes avaient cru, jusqu'à ce jour, que cette essence avait disparu de la surface du globe et regrettaient vivement, sans doute, de ne pouvoir la faire figurer dans leurs collections.

Eh bien ! qu'ils se consolent ! Le magicien Lagarguille doit combler cette lacune regrettable.

Heureux Lagarguille !

Cette découverte n'est d'ailleurs pas la seule qu'on ait faite dans le monde de l'Excommunié et de l'Hydrophobe.

Depuis six mille ans que l'autre existe, il n'a dû, selon eux, être peuplé que d'ignorants et d'imbeciles, puisqu'il n'a jamais su discerner l'erreur de la vérité. Ce sont eux qui ont tiré cette déesse du puits où elle dormait inconnue du reste des mortels.

Ce sont eux aussi (ils l'affirment du moins avec tout le sérieux possible) qui ont découvert la vapeur, l'électricité, la photographie, etc., etc.

Autrefois les Titans avaient essayé en vain d'escalader le ciel. Les Excommuniés et les Hydrophobes, représentés par Brack et Lagarguille, ont accompli ce prodige avec une facilité et un sans-gêne incomparables, et Dieu a été détroné par eux sans espoir de jamais ressaisir son sceptre.

Ils ne disent pas clairement comment ils s'y sont pris pour accomplir un pareil exploit, mais, du moment qu'ils affirment le fait, il n'est plus admissible, selon eux, qu'on le remette en discussion. Je suppose que, s'ils tiennent leur procédé secret, c'est qu'ils entendent, sans doute, le faire breveter.

Que les potentats tremblent ! Car Brack et Lagarguille ont décrété l'abolition de toute puissance, non seulement dans le ciel mais encore sur la terre !

Enfin, Dieu est détroné ; le fait est certain. Peut-être même, hélas ! n'existe-t-il plus, car ils sont assez impitoyables pour ne pas lui faire grâce de la vie.

On doit craindre quelque peu que Dieu, effrayé des hurlements de la meute enragée, dans la crainte d'une morsure, ne se soit suicidé en se précipitant dans l'abîme de l'infini.

..

Mais arrivons aux découvertes de Lagarguille.

Lorsqu'on s'est affranchi de Dieu, « Les esprits faibles, dit-il, se rejettent soudain en arrière. Les natures d'élite marchent audacieusement en avant et sondent d'un regard curieux l'abîme ouvert « sous leurs pas. »

Les esprits faibles sont, d'après Lagarguille, tous ceux qui hésitent à se bander les yeux et à se précipiter aveuglément dans le gouffre le plus épouvantable que puisse entr'ouvrir la sottise ou la perversité humaine.

Quant aux natures d'élite qui marchent audacieusement, on comprend tout de suite qu'il s'agit de lui Lagarguille et de ses rares compagnons.

Ces natures d'élite-là me font un peu l'effet, je ne sais pourquoi, de ces cerveaux fêlés qui, pour se soustraire à l'autorité paternelle, dont le frein les gêne, ou à une situation que leur conduite a rendue désespérée, consacrent leurs dernières et maigres ressources à acheter un flacon de schnick falsifié, pour se donner un courage factice, et s'en vont ensuite faire un plongon lamentable dans le fleuve qui doit consommer leur perte.

..

Cependant, d'après le magicien Lagarguille, c'est le salut.

Une aussi grave affirmation exige des preuves. Voyons celles qu'il nous donne (citation textuelle) :

« C'est la lumière succédant aux ténèbres, la vérité remplaçant le mensonge, la raison renversant « les folies de la foi. »

« L'appui merveilleux auquel les hommes étaient « habitués leur manquant tout à coup, ils sont « contraints d'en chercher un autre dans les choses « matérielles à leur portée, abandonnant les régions « spéculatives pour se réfugier dans les faits positifs de la vie. »

Permettez-moi, avant d'aller plus loin, de vous faire remarquer, Monsieur Lagarguille, que vos allégations ne sont nullement des preuves.

Qu'est-ce que c'est que votre lumière ?

Qu'est-ce que c'est que les ténèbres auxquelles elle doit succéder ?

Qu'est-ce que c'est que cette vérité dont vous avez le monopole ?

Qu'est-ce que c'est que le mensonge qu'elle doit remplacer ?

Qu'est-ce que c'est, votre raison ?

Comment renverse-t-elle la foi ?

Ce sont là, veuillez le remarquer, Monsieur Lagarguille, des questions importantes, qui ont besoin de démonstrations sérieuses, autres que l'autorité fort mince de votre affirmation personnelle. En attendant que vous nous apportiez ces démonstrations, que nous examinerons, nous userons du bénéfice de la situation existante, établie avec preuves irréfutables pour tous les esprits de bonne foi, et nous continuerons à croire, en renversant votre proposition, que vous voulez faire succéder les ténèbres à la lumière, le mensonge à la vérité et que la foi peut continuer à être la compagne de la raison.

..

Nous ne voyons nullement, de plus, malgré votre affirmation, quel avantage peut résulter pour l'homme de rejeter l'appui de Dieu pour en chercher un autre dans les choses matérielles et pour se réfugier dans les faits positifs de la vie.

Pour les gens qui ne sont pas encore complètement convaincus que vous avez anéanti ou paralysé la divinité (et malheureusement pour vous le nombre en est considérable), votre prétention est à peu près aussi sensée que celle d'un homme qui, descendant dans une corbeille du haut de l'édifice le plus élevé que l'imagination puisse concevoir, ne voudrait admettre d'autre appui que celui de la corbeille et crierait à celui qui tient la corde : Je n'ai besoin ni de votre appui, ni de celui de votre corde ; celui de la corbeille me suffit ! Je me moque de vous !

Mais que diriez-vous si, l'homme à la corbeille insultant celui qui tient la corde, ce dernier la lâchait pour donner une leçon à l'insulteur ?

Vous diriez, sans doute : Il devait comprendre qu'il avait affaire à un insensé et ne pas tenir compte de ses provocations.

Et voilà, précisément, sans doute, M. Lagarguille, pourquoi Dieu ne tient pas compte des vôtres !

Mais prenez patience, ce créancier-là tient ses livres en règle, et vous ne perdrez rien pour avoir attendu.....

Patiens quia eternus !... ..

En examinant votre prétention, non pas au point de vue de la dépendance inéluctable et fatale de l'homme envers Dieu, mais simplement au point de vue de la nature de l'homme, nous trouvons qu'elle est encore illogique et, par conséquent, inadmissible.

Eh quoi ! M. Lagarguille, l'homme sera composé de deux éléments et appelé à une double existence, et vous voulez refuser à son être tout autre appui matériel ! Vous voulez clouer l'homme tout entier à la boue de la terre, quand il possède dans son âme un rayon divin qui aspire successivement à remonter à sa source !

Vous qui prétendez être poète, vous ne voulez pas que votre imagination puisse s'élever plus haut que le sol que vous foulez aux pieds ! Mais, dans votre hypothèse, quelle différence faites-vous entre l'homme et la brute ? — Point. Car l'une et l'autre rechercheront exclusivement leur bien-être matériel.

Que dis-je ? il y aura une différence et elle ne sera pas au profit de l'homme !

La brute, en effet, appliquera toutes ses facultés à satisfaire ses goûts et ses penchants, et l'homme, d'après votre système, devra enfouir ou prostituer les plus nobles facultés qu'il tient du Créateur ? Ce que vous appelez un progrès, Monsieur Lagarguille, moi je l'appelle la déchéance et l'abrutissement de l'homme !

Quant à vos régions spéculatives, je constate d'abord l'exactitude de ce dernier mot.

En effet, Dieu et la vie future ne sont pas des théories oiseuses et sans conséquences pratiques et utiles.

Cette croyance et cette espérance reposent, de plus, sur des bases parfaitement établies qui défont, en toute sécurité, la haine et les attaques de l'impiété et de l'erreur. C'est là l'opinion de presque tous les hommes, et parmi eux nous comptons des philosophes, des orateurs, des littérateurs et des poètes tels que Bacon, Copernic, Descartes, Pascal, Malbranche, d'Aguesseau, Lamoignon, Cujas, Mathieu Molé, de Maistre, de Bonald, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon, Corneille, Racine, Dante, le Tasse, Boileau, Châteaubriand, Lamartine, etc., etc., etc.

Une opinion qui est étayée sur la croyance universelle, sur la croyance de presque tous les hommes de génie constitue (vous voudrez bien, Monsieur Lagarguille, le reconnaître avec modestie), une autorité contre laquelle ne saurait prévaloir la vôtre et celle de vos amis de l'Excommunié et de l'Hydrophobe.

Suffrez donc que je m'en tienne là dans la circonstance. Plus tard, nous aurons recours, s'il le faut, à d'autres arguments.

..

Je suis entraîné, par la nature des attaques, à des dissertations qui, par leur objet, peuvent être, je ne me le dissimule pas, inutiles pour les uns et fastidieuses pour les autres. Mais pouvions-nous laisser passer sans protestation et sans réfutation des doctrines aussi scandaleuses et aussi pernicieuses ?

Nous comprenons qu'il est des attaques qui ne sont justiciables que du mépris public. Mais avec de pareils adversaires le silence serait qualifié d'impuissance. Une réfutation était donc nécessaire et c'est cette nécessité qui sera, au besoin, ma justification.

..

L'étendue des considérations qui précèdent sur la valeur de vos doctrines, Monsieur Lagarguille, m'oblige à m'arrêter, à mon grand regret.

Il m'aurait été facile, en effet, d'établir surabondamment que, toute votre argumentation, tendant à prouver que l'affranchissement de la croyance en Dieu est l'arbre de la science du bien et du mal, n'a pas plus de consistance et de portée qu'une bulle de savon : *umbelle sine ictu telum.*

Je vous promets d'ailleurs d'y revenir.

En attendant, on voit déjà que votre arbre merveilleux de la science du bien et du mal n'est, en réalité, qu'un manche à balai qui se retourne contre vous.

..

Ce n'est pas, Monsieur Lagarguille, en enfant des périodes de phrases plus ou moins arrondies, mais creuses, que vous arriverez à nous en imposer.

Les paillettes et le clinquant de votre style peuvent tromper l'œil de vos lecteurs ; pour nous, les fioritures de la forme ne peuvent suffire à dissimuler la pauvreté, et l'effet est plus que manqué.

En présence de votre travail de jonglerie littéraire, en voyant tant d'efforts et un si piètre résultat, ne serions-nous pas autorisés, si nous voulions imiter les procédés de l'Excommunié, à retourner contre vous l'inqualifiable et outrageante plaisanterie que vous vous êtes permise contre l'auteur divin de la religion chrétienne, et à nous écrier avec raison : *Ecco il vero pulcinella*, voilà le vrai polichinelle ?

VITRIOLIN.

UNE RECTIFICATION

Je reçois aujourd'hui jeudi, 30 septembre, à 4 heures du soir, une lettre signée *Guyot de la Bretonnière*.

Quoique j'en sois non-seulement *prié*, mais *requis*, j'aurais pu parfaitement me dispenser d'insérer cette lettre, car la loi n'oblige un journal à l'insertion d'une réponse que lorsque celle-ci est polie. En jetant cette missive au panier et en me bornant à en analyser la teneur, j'aurais même rendu un signalé service à son auteur, mais l'entrée en scène de *M. Guyot de la Bretonnière* manque tellement de convenance que vraiment il a perdu tous droits aux égards que l'on se doit entre gens bien élevés.

Voici donc la lettre en question :

Lyon, le 29 (1) septembre 1869.

Monsieur le gérant responsable du journal *le Rasoir*, à Lyon.

Je lis, ce matin seulement, un article inqualifiable sorti de votre officine le 23 du courant, et signé du pseudonyme *Babylas*.

Sans m'arrêter à l'infamie de cette ignoble diatribe contre l'honorable personnalité de mon camarade de bureau, je n'ai qu'un mot à dire, et je le dis sans crainte, et par un mouvement d'indignation spontanée : qui que vous soyez, monsieur *Babylas*, sous le voile de l'anonyme, vous en avez menti. Car il est notoire que le sieur *Chanoz* n'est pas caissier à la *Compagnie du gaz de la Guillotière* ; et la preuve sans réplique, c'est que c'est moi qui le suis.

Ainsi tombent d'elles-mêmes, sous la fêtrissure du mensonge, quelques-unes des aménités qui émaillent le *factum* de votre rédacteur anonyme, attaques dirigées contre les caissiers en général, et en particulier contre celui de la *Compagnie du gaz sus-nommée*, et dont je prie les actionnaires de se rassurer. Le monopole de la probité n'est point, fort heureusement, en la possession exclusive des gens masqués qui rédigent le *Rasoir*.

Du reste, en terminant, j'en appelle, pour les confondre, à ce bon *M. Guilloutet* qui sauvegarde si bien la vie privée... des gens bien pensants.

Je vous prie, Monsieur, et au besoin je vous requiers, d'insérer cette lettre dans votre plus prochain numéro. Recevez mes civilités.

GUYOT DE LA BRETONNIÈRE,

Caissier à la *Compagnie du gaz de la Guillotière*.

Comme on le voit, rien n'y manque ; *M. Guyot de la Bretonnière* a fait appel à tous les vieux clichés : il parle d' « article inqualifiable », d' « officine », d' « infamie », d' « ignoble diatribe », d' « indignation spontanée », de « mensonge », etc., etc. En même temps il fond sur nous la lance en arrêt.

Qu'ai-je donc fait à *M. Guyot de la Bretonnière* pour soulever chez lui une « indignation spontanée » si grande qu'elle a mis 4 ou 5 jours à se produire, comme l'indique la date surchargée ? — Voilà : ignorant absolument l'existence de ce Monsieur, j'ai attribué à un autre son titre de *caissier à la Compagnie du gaz de la Guillotière*.

Cette erreur de ma part n'a été commise que parce que le sieur *CHANOZ* est allé partout se parant de ce titre de *caissier de la Compagnie du gaz de la Guillotière*, alors qu'il n'est qu'un simple employé, qui sait ? peut être un allumeur de becs. Mais par le fait il n'y a rien de changé au fond de la question : le sieur *CHANOZ* n'en est pas moins un des convives du banquet saucissonnier du Vendredi-Saint, l'auteur du sonnet ordurier qui a fait condamner *Denis Brack* à la prison et à l'amende, un des rédacteurs les plus fougueux et les plus cyniques de l'*Excommunié* sous le pseudonyme de *Pierre Lagarguille*, véhémentement soupçonné d'être l'insulteur qui signe *Archiloque* dans l'*Hydrophobe*.

(1) Il est à remarquer que cette lettre, où *M. Guyot de la Bretonnière* dit : « Je lis ce matin seulement... » portait d'abord la date du 25 septembre. Le 5 a été surchargé d'un 9 après coup, ce qui prouve que l'article a été lu le 25 et non le 29.

Il est évident que *M. Guyot de la Bretonnière* n'était ici nullement en cause, puisque je ne le connaissais pas. Son rôle en cette affaire eût dû se borner à me faire savoir qu'il était *seul* caissier à la *Compagnie du gaz de la Guillotière* et que par, conséquent, mes plaisanteries sur la *caisse* portaient à faux dans cette circonstance.

Au lieu de cela, *M. Guyot de la Bretonnière* juge à propos d'intervenir dans un débat où il n'avait rien à faire — car j'aime à croire qu'il n'est pas actionnaire de l'*Excommunié* et de l'*Hydrophobe*, — de se substituer au sieur *CHANOZ* et de se donner vis-à-vis du *Rasoir* des airs de matamore.

Libre à lui. Seulement, je vais charitablement le prévenir que ses allures cassantes et ses roulements d'yeux ne m'en imposent en aucune façon, pas plus que le gigantesque casse-tête de *Calédonien anthropophage* dont était armé l'employé du gaz en *grande tenue* qui a apporté sa lettre à l'imprimerie.

Je vais même me permettre de donner à mon correspondant un petit conseil pour terminer :

Croyez-moi, *M. Guyot de la Bretonnière*, quand vous écrirez des lettres aussi grossières que dépourvues de style et d'orthographe, signez-les *Guyot* tout court, mais n'ajoutez pas « de la Bretonnière » : vous pourriez faire frémir d'une « indignation spontanée » les mânes de vos ancêtres, qui, certainement, ne vous ont pas donné de tels exemples d'impolitesse et de lèse-grammaire.

BABYLAS.

L'abondance des matières nous force à ajourner plusieurs articles, entre autres une réponse à *M. Barillot*, poète transi.

PETIT VAPEREAU VOYOUCRATIQUE

de l'*Excommunié*.

L'*Hydrophobe*, journal de *MM. Denis Brack, Chanoz, Chanoz bis, Legros, etc.*, ne se sentant pas de force à nous terrasser à lui tout seul, a voulu appeler la populace à son aide.

Pour cela il a puisé dans nos articles les différentes qualifications dont nous nous sommes servis à l'égard de nos adversaires et en a aggravé considérablement la portée en les isolant des membres de phrase au milieu desquels elles figuraient :

Ces expressions, quelque accentuée qu'en soit la forme qu'on leur a donnée, nous ne les nions pas ; nous les revendiquons, au contraire. Notre but n'a jamais été de plaire à la populace : nous nous contentons du suffrage des gens de bon goût. Quant au suffrage des gens qui ont des aspirations illégales sur le porte-monnaie de leur prochain, nous les laissons à l'*Hydrophobe* et à l'*Excommunié*, qui ne peuvent qu'être très-flattés de semblables sympathies.

Nous tenons seulement à faire voir à quels excès de langage se livrent nos adversaires et combien nous sommes fondés à leur rendre dent pour dent. C'est pourquoi je commence aujourd'hui la publication du *PETIT VAPEREAU VOYOUCRATIQUE SELON L'EXCOMMUNIÉ*. Il est bien entendu que nous ne reproduisons pas dans cette énumération les expressions par trop sales qui viennent journalièrement sous les plumes de *MM. Legros, Denis Brack et Chanoz*, ce dernier employé à la *Compagnie du gaz de la Guillotière*.

Je commence :

Dans le premier numéro de l'*Excommunié*, *Denis Brack* compare tout d'abord :

« La statue de *Vaisse* aux exploits lyonnais du fameux « baron des Adrets. »

Plus loin il appelle l'enseignement religieux :

« Un enseignement fantastique et fouetteur, travaillant « partout à éteindre les lumières et à rallumer les feux. »

Et il appelle

« La réalisation de cet idéal le triomphe de l'Évangile. »

Pour lui le camp des héros de la foi, c'est

« La principauté de Monaco. »

Il fait observer que

« Le fils du diable n'est pas mort sur une croix. »

Comme le fils de Dieu.

Plus loin, parlant de ses adversaires, c'est-à-dire de tous ceux qui ont conservé leurs sentiments religieux, la croyance en l'immortalité de l'âme et en l'existence de Dieu, qui sont partisans de la morale, de l'ordre et des bonnes mœurs, qui ne sont ni partages, ni socialistes, ni communistes, etc., *Denis Brack* s'écrie :

« Comme sous ces masques il n'y a guère que des faces « grêlées, des cœurs d'artreux, des esprits borgnes ou « chassieux, des consciences culottées, nous espérons en « un succès de risée, à moins que nos adversaires, lâches (1) devant un inévitable ridicule, ne s'enfuient comme les fils dégénérés de la Rome antique. »

Dans une pièce de vers à propos du livre intitulé *les Couleuvres*, le sieur *CHANOZ*, employé à la *Compagnie du gaz de la Guillotière* — un impuissant s'il en fut — dissimulé derrière son pseudonyme de *Pierre Lagarguille*, traite *M. Louis Veuillot* d'écrivain qui

« Trempant sa plume tour à tour dans l'eau bénite ou « la crotte, chante la Vierge ou *Javotte* en sortant de con- « fesse. »

Puis ce même *M. CHANOZ*, employé à la *Compagnie du gaz de la Guillotière*, appelle *M. Louis Veuillot*

« Un écrivain au front dévergondé, qui épanche sa bile « au milieu d'un affreux hoquet ; un nouveau *Parny* mitré, « un croisé sortant d'un bouis-bouis, un grand-prêtre de « *Priape*. »

M. CHANOZ, employé à la *Compagnie du gaz de la Guillotière*, s'en prend ensuite à *M. Rigault du Salut public*, le taxe d'ivrognerie et lui parle de « ses dévotions fréquentes à *Bacchus*. »

Un certain *Rodolphe Aymé* se présente et parle de

« La pétrification du *Sacré-Collège*, de la hache et de la « corde de *Sixte-Quint*. »

Et donne un menu dans lequel figurent les spirituels plats que voici :

« Potage crouté au pape.

« Culotte de moine garnie de nonettes. »

Après divers articles où la raillerie bête n'est pas ménagée au clergé et aux personnes religieuses, mais où, en revanche, le conférencier des bals publics, *M^e Andrieux*, est traité de *spirituel avocat* et appelé « une des gloires les plus brillantes du barreau de Lyon », on en arrive à une élucubration genre *Sauvestre* intitulée : *La houlette jésuitique*.

Dans cette élucubration, aussi absurde que dégoûtante, un sieur *E. d'Aigueperse* — noble de par la grâce du pseudonyme — présente aux forçats libérés, ses lecteurs, un prêtre

« Vieilli dans le religieux métier de *Patouillet*, de *No-* « notte, d'*Escobar*, possesseur de cheveux qui glissent com- « me des couleuvres et donne à sa tête de moine l'aspect « d'un nid de serpents. Cet espion régulier est couvert d'une « bavette crasseuse et parle un langage où le fiel jésuitique « est délayé avec de pieuses et saintes finesses. »

Il est bien entendu que je passe sur les détails révoltants du rôle que le sieur *d'Aigueperse* fait jouer à ce prêtre.

Comme si ce n'était pas assez des strophes rimées de *Chanoz*, le gazier poète, un *M. Populus Léo* vient apporter à *Louis Veuillot* le coup de pied de la fable.

Avant de vous signaler ses aménités de langage, permettez-moi de vous présenter *M. Populus Léo*. Ce *Peuple Lion* ou *Peuplier-Lion*, qui emprunte sans doute ses pseudonymes aux élucubrations de *Victor Hugo*, est, si j'en crois l'*Avant-Garde*, un pharmacien lyonnais, déjà auteur d'un opuscule en charabia sur le citoyen *Raspail*.

D'après les renseignements à moi transmis, ce pharmacopole est un des adeptes les plus effrénés du spiritisme, un médium écrivain, s'il vous plaît ; il fait de la médecine illégale et invoque pour soigner ses malades les esprits de *Galien* et d'*Hippocrate*, qui se tiennent constamment à sa disposition dans les régions éthérées.

Aussi *M. Populus Léo*, illuminé à la façon d'*Allan Kardec*, dicte-t-il des ordonnances telles que la suivante aux maçons qui ont eu le malheur de se casser la jambe :

« Prenez la cinquième dent d'un loup que vous trouvez « rez vivant la nuit de Noël, à minuit précis ; faites infuser « la dent avec la rate d'un merlan et l'œil gauche d'un hi- « bou dans trois pintes d'eau puisées à la mare d'un pays « abandonné, et buvez le tout en une seule fois ! pendant « que brillera le premier éclair de l'équinoxe d'octo- « bre. »

J'en reviens à l'analyse des *Couleuvres* de *Louis Veuillot* par le médium écrivain *Populus Léo*. Dans son article bibliographique, ce pharmacien appelle les *Couleuvres*

« Un pamphlet plat, grossier, cynique, dévot (ainsi !!), « qu'on lit en se bouchant le nez ; qu'on achète à raison « de 75 1/2 vers pour un sou, ce qui est beaucoup trop « cher ; dont les vers sont plats, déplorables, excrables, « plus ou moins rimés, plus ou moins mesurés. »

M. Populus Léo prétend que « La glorieuse machine de *Gutenberg* ne songeait pas « qu'elle serait un jour souillée par ces dévotes élucubra- « tions, où l'épilepsie simule l'enthousiasme, où les contor-

(1) Voilà un mot qui va bien dans la bouche de cet eunuque.

« sions de la phrase rendent la pensée difforme. »
Du Victor Hugo tout pur, quoi !

Le pharmacien Populus Leo appelle ensuite Louis Veillot

« Un dominicain en redingote, un dévot (ainsi!!), un énergumène, un capucin en rupture de cellule, grêlé, disgracieux, mais plein de grâces; dont le seul talent est de bien savoir insulter, qui entortille ses idées grotesques, sans suite ni sens, dans un pathos saugrenu; homme au cœur fangeux, qui expectore (comme c'est pharmacien!) avec cafarderie de la boue basilique sur ses livres adversaires. »

« Et de ceux-là, j'en suis ! »

Dit en terminant M. Populus Leo.

Comme Louis Veillot a dû trembler en lisant ce fier : « De ceux-là, j'en suis. » Le rédacteur de l'Univers a dû croire que Populus Leo lui préparait une ordonnance dictée par les esprits, ou une potion, ou un lavement.

Il est bien entendu que dans ce relevé je passe les injures de moyenne et de petite dimension et que je ne tiens compte que de celles qui sont en même temps des grossièretés.

Et combien ai-je dû analyser de numéros de l'Excommunié pour en arriver à ce résultat ?

Un seul, le premier, celui qui porte la date du 24 avril.

Si j'en ai le courage, je continuerai ma pérégrination à travers ce marais de têtards et de grenouilles.

POLLUX.

A BAS LES PROPRIÉTAIRES !!!

Vous savez il vient d'y avoir un congrès à Bâle (Suisse) ! Soixante-huit pelés et trois tondus, — total soixante et onze prolétaires — se sont réunis dans cette ville pour y décider du sort de l'univers.

Parmi eux, se trouvaient trois délégués de Lyon et un de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Deux d'entre les envoyés lyonnais sont aussi laids que Denis Brack. J'avais cru, jusqu'à présent, que c'était impossible, mais il paraît que je m'étais trompé : lorsque le Cosaque Bakounine et le sapajou Richard ont voulu démontrer que l'homme descend du gorille, ils n'ont eu qu'à se mettre en évidence à la tribune pour donner toute vraisemblance à leur assertion. C'était le meilleur argument qu'ils pussent fournir.

A propos de ce congrès, j'ai la douleur d'annoncer à MM. les propriétaires que la propriété individuelle vient d'être abolie.

Il n'y a pas, Messieurs, à dire mon bel ami ! Vous n'avez plus qu'à vous soumettre : le décret est lancé, publié et revêtu de 54 signatures d'ouvriers. Vous n'êtes plus propriétaires.

Cependant, comme on a encore un peu de pitié de vous, on ne mettra pas tout de suite ce décret à exécution : on attendra 1870. Vous avez donc encore un an de répit ; mais pas plus, par exemple : tenez-vous-le pour dit. A partir de l'an prochain, vous n'aurez plus rien à vous : tout appartiendra à la patrie.

Moi, j'ai déjà pris mon parti en brave. On s'emparera peut-être de ma vieille bassinoire de montre ; mais, comme elle me vient de mon arrière-grand-père et qu'elle marquait déjà les heures sous Louis XIV, je m'en fiche ; d'ailleurs, je réglerai l'occupation de mon temps sur l'horloge de la patrie.

On me débarrassera de mon mouchoir de poche, je m'y attends ; mais je me moucherai au mouchoir omnibus de la patrie, un tire-jus immense où tous les nez se rencontreront, depuis le nez habitué au régime de la batiste jusqu'au pif qui ne fut jamais délesté que par le pouce ou l'index ou par un article de l'Excommunié.

Tous les citoyens mangeront à la grrrrrande gamelle de la patrie, une jatte aussi vaste que le lac de la Tête d'Or. Il sera défendu à chaque convive de donner un coup de cuillère de plus que l'autre. Chacun devra faire attention de ne pas laisser dégouliner dans l'assiette commune les gouttes de bouillon qui s'échappent parfois par les coins d'une bouche trop exigüe et glissent le long de la barbe.

Personne ne couchera plus dans un lit à soi appartenant. Tous coucheront dans le lit de la patrie, lit de l'égalité et de la fraternité. Seulement, peut-être il faudra faire un peu attention : il y a de mauvais coucheurs partout, et je suis sûr qu'on verra des citoyens prendre pendant leur sommeil les po-

sitions les plus anormales, se recroqueviller en chien de fusil, par exemple, ou s'étendre à l'envers des autres. Je vous assure qu'il ne me serait rien moins qu'agréable de me trouver sur le nez, à mon réveil, les pieds d'un chroniqueur ou d'un facteur du commerce qui aurait eu, la veille, beaucoup de lettres à porter ou de prospectus à distribuer à domicile.

Enfin, que voulez-vous, on n'est pas parfait : la fraternité a bien ses petits inconvénients.

Dans tous les cas, je conseille aux 54 délégués de Bâle de venir tenter dans nos campagnes la première application de leur système de liquidation sociale : ils ne tarderont pas à faire connaissance avec les fourches, les tridents, les pioches, les socs de charrue, les broches à rôtir et les vieux sabres rouillés de nos cultivateurs. J'engage ces hardis réformateurs à se munir de bottes de sept lieues.

Ça leur servira.

En attendant, je conseille aux rédacteurs de l'Excommunié et de l'Hydrophobe de demander, non-seulement une liquidation sociale, mais encore une liquidation intellectuelle : quelle que soit, en effet, la moyenne calculée sur la somme des intelligences, les Denis Brak, les Derriaz, les Noël, les Royannez, les Robichon et *tutti quanti* ne risqueront jamais d'y rien perdre. Au contraire, ils ne pourront qu'y gagner.

BABYLAS.

LE BRACONNAGE

A l'exemple d'un grand nombre de départements, le département du Rhône vient de fonder récemment une société pour la répression du braconnage.

On a grand raison de faire la guerre aux braconniers.

D'abord ces gens-là vous font manger du gibier avant le temps et c'est un fort mauvais manger. Perdreaux, bécasse, canard, caille trop jeune, c'est quelque chose comme des pommes, des pêches, des poires vertes : ça n'est pas mûr, et ça ne vaut rien.

Ensuite, c'est par le fait des braconniers que les familles de cailles, bécasses, canards et perdreaux sont moissonnées en la fleur et disparaissent à jamais. Pour prendre les cailles, les braconniers emploient un instrument qui imite à s'y méprendre le cri de la femelle. Le pauvre mâle se figure qu'on l'appelle et, plein d'illusions, rêvant amour et famille, il arrive à ce rendez-vous traitreusement donné. Tout à coup un filet se referme sur lui : l'oiseau est prisonnier et on lui tord le cou. Les demoiselles cailles restent dans le célibat faute d'épouseurs et l'espèce s'en va peu à peu.

Comment atteindre le braconnier ? — J'ai mûrement réfléchi aux moyens qu'il serait opportun d'essayer et je crois en avoir trouvé un qui pourrait être efficace. Je le propose à la société de braconnage et j'ai l'intime conviction qu'alors même qu'elle ne parviendrait pas à le faire adopter, elle acquerrait, du moins, en le proposant, des titres à la reconnaissance de l'humanité en général et en particulier des chasseurs, *quorum pars parva sum*.

Voici mon moyen :

Si j'avais l'insigne honneur d'être le président de la Société pour la répression du braconnage, je rédigerais une pétition au Sénat et je prierais mes confrères de la signer. J'en enverrais un exemplaire à chacune des Sociétés ayant un but identique dans les autres départements, avec prière d'y apposer le plus de signatures possible.

Dans cette pétition je serais assez téméraire pour exposer que la loi actuelle est mal faite, et pour demander l'abolition du principe en vertu duquel les animaux sauvages n'appartiennent à personne. Je pousserais même l'audace jusqu'à demander un article formel ainsi conçu :

« Le gibier appartient au propriétaire du sol sur lequel il vivait au moment où on l'a tué. »

Je justifie ma manière de voir :

Supposons un riche propriétaire : il achète des faisans pour peupler ses forêts. Tant que ces faisans sont en cage, tant qu'ils voyagent en chemin de fer ou en diligence, pas de doute : propriété privée. Si on les tue, on les enlève, vol, quoi qu'en puissent dire MM. du Congrès de Bâle

Ils arrivent à la forêt, au parc, à l'enclos. On les met en liberté. N-I ni, c'est fini : ils n'appartiennent plus à personne, ils sont à qui peut s'en emparer.

C'est oiseau qui vole, ce lièvre qui court ils appar-

tiennent au plus habile, au plus fin et au plus adroit, quelque prix qu'ils aient coûté au propriétaire du sol.

Est-ce logique ?

Il y a des amateurs qui achètent des poules couveuses et leur donnent à couvrir des œufs de faisan. Les faisandeaux sont lâchés dans les bois. Le braconnier qui les tue est-il un voleur ? — Je n'hésite pas à répondre : Oui.

A l'époque où fut inscrit dans la jurisprudence romaine cet axiome de droit naturel que « les animaux sauvages n'appartiennent à personne » les forêts étaient des forêts et n'appartenaient non plus à personne. Aujourd'hui les forêts sont des propriétés privées ; ce sont des basses-cours à gibier ; le gibier y est, comme les poules, les dindons, les canards domestiques, élevé, entretenu, nourri par les propriétaires du sol. Le gibier est donc un produit du sol, souvent un véritable produit de culture. Le tuer sans la permission du propriétaire, c'est commettre un vol et le braconnier doit être assimilé à un voleur.

Conséquence : Le traiteur qui achète caille, lièvre, perdreaux en temps prohibé : receleur. Intérêt particulier mis en éveil, droit de suite, répression efficace. Tout cela s'enchaîne.

Le braconnier traité comme voleur et puni comme tel perd son prestige et sa popularité : le paysan cesse d'être l'allié du braconnier contre la société pour devenir l'allié de la société contre le braconnier.

Si l'on admet mes principes, il faudra bien modifier un peu les conditions fiscales du port d'armes. Mais où sera le mal ?

Le propriétaire peut chasser chez lui comme il peut cueillir des pommes et des noisettes. Gibier ou fruit, c'est tout un. Mais le propriétaire devient plus directement intéressé à la conservation du gibier.

Vous verrez, dès lors, reparaitre les petits oiseaux, que l'on détruit, au grand profit des insectes qui dévorent les récoltes. Le gibier sera plus abondant, le charançon plus rare, et le blé que mangent les chenilles reviendra au laboureur, qui pourra, à l'avantage de l'ouvrier des villes, abaisser le prix de cette denrée de première nécessité.

Ainsi soit-il.

UN CHASSEUR REVENU BREDUILLE.

DÉPÊCHES UNIVERSELLES

LYON, 1^{er} octobre 1869. — Brack aux forçats.

Vénérables frères,

Notre dernière dépêche m'a fait saigner le cœur. Je ne voudrais pas me plaindre, mais vous devez comprendre cependant combien vos procédés sont douloureux pour moi. Vous me dites, en effet, qu'il ne faudrait pas vous trahir comme j'ai trahi les autres.

Ces choses-là, chers amis, ne se disent pas entre gens bien élevés. Vous me donneriez, dès lors, le droit d'accuser votre éducation. Mais je n'userais pas de ce droit parce que je n'aime pas les querelles ; je suis bien décidé à les éviter à tout prix. Ainsi, lors même que vous voudriez vous brouiller avec moi, je refuserais toujours de me brouiller avec vous.

Pour vous édifier sur la sincérité de mon désir d'éviter toute querelle, je vais vous faire une confidence que je vous prie de garder pour vous seuls :

Quelques amis et, notamment, le frère L., voulaient me pousser à une polémique de casse-cou. Mais j'ai résisté à tel point que j'ai usé là tout mon courage.

Je n'aurais cependant pas été fâché qu'ils eussent employé le leur à leurs périls et risques et en dehors de ma responsabilité, au service de notre cause commune. C'est pourquoi j'ai fondé clandestinement, avec les enragés, l'Hydrophobe, où l'on ne craint pas de faire du tapage. De cette façon je fournis à mes amis les moyens de casser les vitres sans même m'exposer aux courants d'air.

Que dites-vous de ce procédé ? — C'est de l'habileté ou je ne m'y connais pas.

Soyez donc gentils avec moi, car vous avez tout intérêt à ménager un habile homme.

Votre tout dévoué,

DENIS BRACK.

VIENT DE PARAÎTRE
A LA LIBRAIRIE DU PETIT JOURNAL
LE JOURNAL DES VOYAGEURS
60 centimes.

Le Gérant-responsable, A. CHERANCÉ.

Lyon. — Imp. d'Aimé VINTRINIER, rue Belle-Cordière, 14.